



Écoles ▶ Collèges ▶ Lycées ▶ Supérieur
info@snalc.fr - www.snalc.fr
@SNALC_FGAF

Enseignement moral et civique : une rentrée pas très catholique !

► Communiqué de presse

Le SNALC-FGAF a pris connaissance de la mise en place à la rentrée 2015 de l'Enseignement Moral et Civique, annoncée hier par la Directrice générale de l'enseignement scolaire. **Cette mise en place, parfaitement justifiée sur le plan de la volonté politique, pose plusieurs problèmes sérieux d'organisation et de financement.**

Le SNALC-FGAF a ainsi signalé que **l'épreuve du brevet des collèges** annoncée allait être très compliquée à organiser, puisque les élèves n'auront suivi qu'une année d'EMC alors que les programmes sont actuellement sous forme de cycles de 3 ans, sans signaler ce qui relève de la classe de troisième. Le SNALC-FGAF demande que des **repères annuels** soient ajoutés dans les projets de programme de l'école et du collège. Nous exigeons également, pour le collège, une confirmation écrite de **l'attribution de cet enseignement à l'histoire-géographie** pour l'année 2015-2016. Le SNALC-FGAF rappelle qu'il défend cette attribution de manière pérenne, dans le cadre de la réforme du collège à venir.

Le SNALC-FGAF s'oppose aux modalités de mise en place de cet enseignement en lycée technologique. Il a été annoncé que l'horaire serait « pris » sur l'enveloppe qui sert à mettre en place les dédoublements. Pour nous, il faut débloquer des moyens supplémentaires, et non **dégrader davantage encore les conditions de travail** de collègues déjà durement touchés par les dernières réformes, en particulier en STI2D.

Enfin, le SNALC-FGAF appelle de ses vœux une révision profonde des projets de programmes actuels, qui sont loin d'être satisfaisants en l'état. **Le principe de laïcité, notamment, doit occuper une place bien plus importante.**

Paris, le 6 février 2015

Contact : Jean-Rémi GIRARD, secrétaire national du SNALC-FGAF, girardsnalc@yahoo.fr